



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-01-20

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 janvier 2010

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE Mme Martine ARNAL, Olivier COLLO, M Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean Roch GAILLET, M Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI M. Kamel EL FEDIL, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Edmond GRONDIN (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), Mme Dana SOLECKI, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER. M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN pouvoir à M. Edmond GRONDIN
M. Philippe NOYER pouvoir à M. Alain-Michel LAMBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 janvier 2010

Date d'affichage de la convocation : 19 janvier 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

**2010.01.20: Marché de nettoyage des locaux et des vitres du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles.
Avenant n°1 au lot n°1 – nettoyage des locaux
Avenant n°1 au lot n°2 – Nettoyage des vitres.**

□ **M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Suite à l'extension du champ de compétence de Versailles Grand Parc, les marchés d'entretien des locaux des conservatoires des villes membres ont été transférés à la communauté d'agglomération. Le marché d'entretien des locaux et des vitres de l'école de musique de la ville de Jouy-en-Josas arrive à échéance le 31 janvier 2010. Afin d'éviter toute interruption dans le nettoyage de cet équipement, il est proposé, à compter du 1er février 2010, d'intégrer ces prestations au marché de nettoyage du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles, transféré à Versailles Grand Parc depuis le 1er janvier 2010.

Ainsi, il est proposé d'intégrer par avenant n°1 la prestation de nettoyage des locaux au lot 1 « nettoyage des locaux » attribué à la société ESSI TURQUOISE. Cette prestation représente un montant mensuel de 584,95 € HT, soit 699,60€ TTC.

Il est proposé d'intégrer par avenant n°1 la prestation de nettoyage des vitres au lot 2 « nettoyage des vitres » attribué à la société VDS, à compter du 1^{er} février 2010. Cette prestation représente un montant annuel de 280 € HT, soit 334,88€ TTC.

Conformément aux dispositions de l'article 49.1 de la loi n° 95.127 du 8 février 1995, la commission d'appel d'offres, dans sa séance du 12 janvier 2010, a donné un avis favorable à la passation des avenants qui dépassent le seuil de 5%.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

le conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes de l'avenant n°1 au lot n°1 « entretien des locaux » du marché de nettoyage des locaux et des vitres du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles attribué à la société ESSI TURQUOISE ayant pour objet l'intégration des prestations d'entretien des locaux du conservatoire de Jouy-en-Josas,*
- 2) *approuve les termes de l'avenant n°1 au lot n°2 « entretien des vitres » du marché de nettoyage des locaux et des vitres du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles attribué à la VDS ayant pour objet l'intégration des prestations d'entretien des locaux du conservatoire de Jouy-en-Josas,*
- 3) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdits avenants et tout document s'y rapportant,*
- 4) *dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'article 611 « Prestations de service ».*

Monsieur le président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 63

Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président


François de MAZIERES
Maire de Versailles

